

pouvait désormais surtout avoir confiance en soi-même. Schwarzenberg venait, en Allemagne, d'abolir les dernières traces de la Révolution, et de restaurer l'ordre politique légitime. Il pouvait s'avancer sans crainte à l'intérieur. Avant la fin du mois de décembre 1851, le gouvernement autrichien avait, en abrogeant définitivement la Constitution, achevé l'œuvre qu'il poursuivait depuis deux ans.

Le ministère de la guerre, dans son sens constitutionnel, avait été pratiquement aboli le 9 octobre 1850. Le 20 août 1851, un billet impérial à Schwarzenberg déclara les ministres uniquement responsables devant l'empereur. Du coup, l'absolutisme était en fait rétabli, et c'était presque une mauvaise plaisanterie que d'ordonner en même temps au ministère et au Reichsrath d'examiner sérieusement, au point de vue du principe du gouvernement monarchique et du principe de l'unité de l'Empire, si la Constitution pouvait être maintenue. Le résultat facile à prévoir de cet examen fut la Patente impériale du 31 décembre 1851, qui portait abrogation de la Constitution. « Comme, d'après le résultat des délibérations qui ont eu lieu, il apparaît que la Constitution en question n'est ni appropriée dans ses bases à la situation de l'État impérial autrichien, ni exécutable dans l'ensemble de ses dispositions, nous nous sommes trouvé, après examen attentif de tous les arguments, contraint par notre devoir de souverain de déclarer par les présentes désormais sans vigueur et sans effet légal ladite Constitution du 4 mars 1849. » L'égalité des citoyens devant la loi, l'abolition des charges féodales sont confirmées. L'expérience et une étude attentive détermineront la forme des institutions nouvelles ; les principes essentiels en sont déjà arrêtés, et ils sont portés à la connaissance du public : ce seront les « Principes organiques » des institutions de l'empire d'Autriche.

Dans sa dépêche diplomatique du 20 août, qui, au moment où était ordonné l'examen de la Constitution, en annonçait déjà clairement la suppression, Schwarzenberg, après avoir énuméré ses défauts, déclarait que l'empereur, ne s'étant engagé par aucun serment à la maintenir, pouvait la reprendre à son gré, et il affirmait que le gouvernement n'avait aucune intention réactionnaire¹. La justification était faible et l'affirmation impuissante à masquer la réalité. L'absolutisme devait être la réaction : il l'eût été sous Schwarzenberg ; il ne le fut ni moins ni plus lorsque, Schwarzenberg mort subitement le 5 avril 1852, Bach prit dans le ministère l'influence prépondérante.

1. *Gegenwart*, XI, 342.